

Une stratégie pour la création d'aires protégées ?

Des aires protégées sont créées régulièrement, par plusieurs acteurs.

Le SRCE a identifié des réservoirs de biodiversité dont la préservation est nécessaire pour le patrimoine naturel.

Un cadre commun permettrait de s'assurer de la complémentarité des efforts.

Une proposition : l'approche statistique

Listes de référence géologie, faune, flore, habitats

- Proposition par le MNHN d'une **liste régionale** faune, flore habitat issue de la liste nationale, révision en région, validation CSRPN



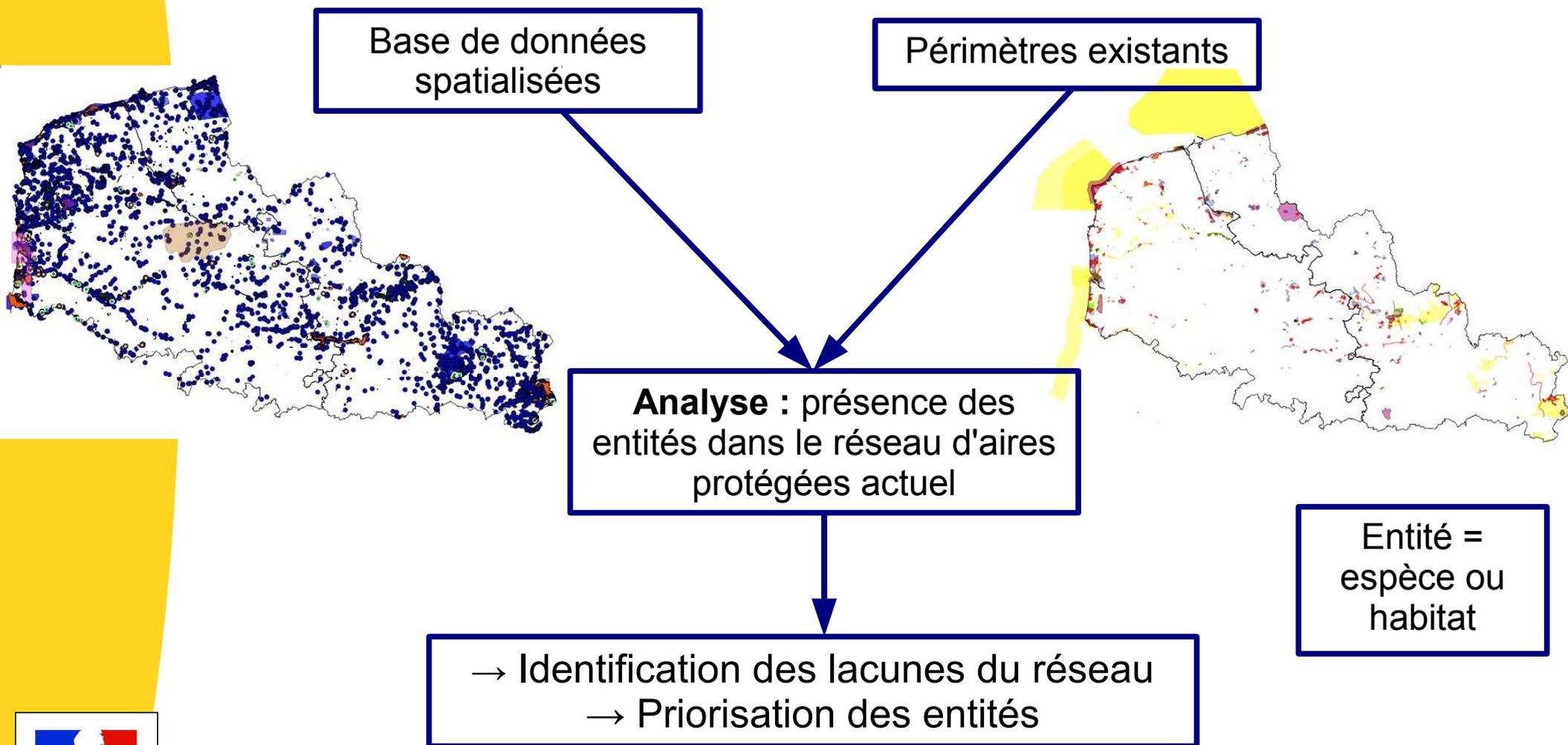
- Géologie : liste de référence régionale (issue de l'inventaire du patrimoine géologique), exclusion des carrières en activité

Listes de référence faune, flore, habitat

	Nombre d'entités des listes nationales	Nombre d'entités des listes NPdC	Entités réellement présentes dans la région
Flore	174	14	9
Faune	361	68	64
Habitats	119	58	36

- Cadre très sélectif fondé sur des **enjeux nationaux**

Identifier les lacunes du réseau actuel



Des entités (espèces ou habitats) plus ou moins dans le réseau d'aires protégées

- le taux de présence de l'espèce ou de l'habitat dans le réseau (nombre de 1 à 3)
- l'estimation du niveau de connaissance de l'espèce en région (+ ou – affecté au nombre)

1+ : habitat ou espèce bien connus, peu ou pas présents dans le réseau

1- : habitat ou espèce insuffisamment connus, peu ou pas présents dans le réseau

2+ : habitat ou espèce bien connus, réseau à compléter

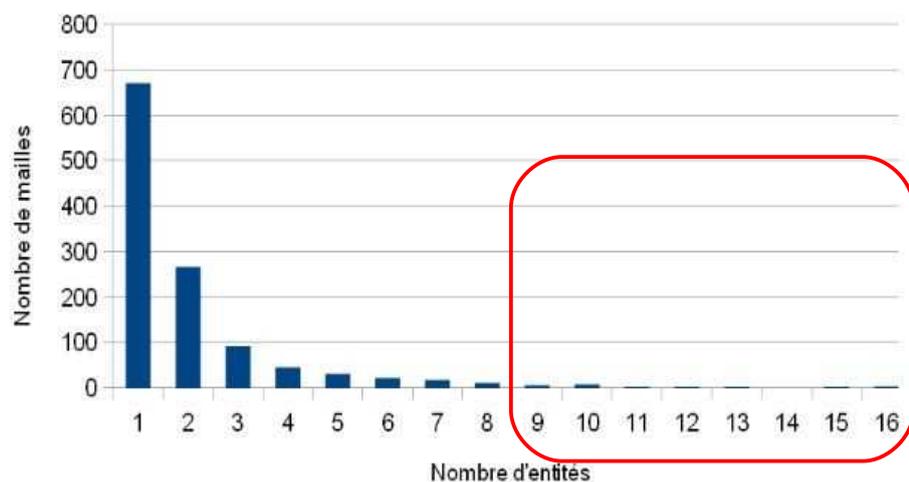
2- : habitat ou espèce insuffisamment connus, réseau à compléter

3 : habitat ou espèce bien connus, réseau suffisant

Entités non prises en compte dans l'analyse car bien protégées

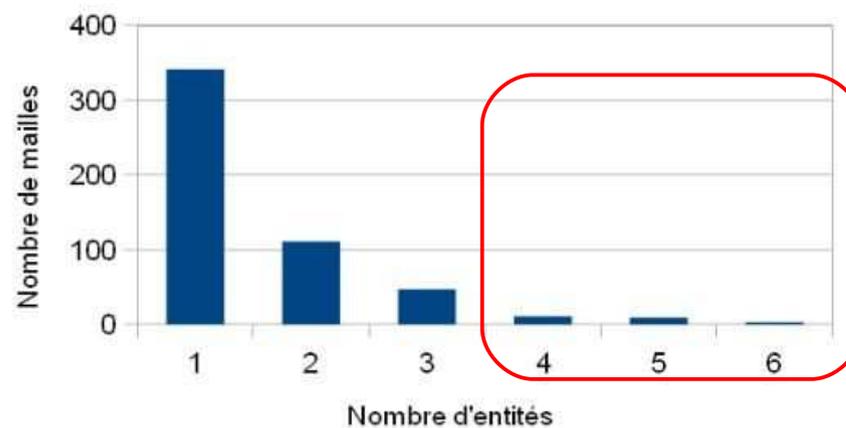
Identifier les zones (mailles) où il y a le plus d'entités NON intégrées dans le réseau

Nombre de mailles par nombre d'entités SCAP de niveau 1 et 2



1181 mailles contenant des entités de niveau 1 et 2

Nombre de mailles par nombre d'entités SCAP de niveau 1



342 mailles contenant des entités de niveau 1



Mailles analysées

Identifier les zones (mailles) où il y a le plus d'entités NON intégrées dans le réseau

Les mailles étudiées sont celles contenant :

- Plus de 3 entités SCAP de niveau de priorité 1;
(24 mailles/3356 soit 0,7 %)
- Plus de 8 entités SCAP de niveau de priorité 1 et 2 ;
(18 mailles/3356 soit 0,5 %)
- au moins une entité SCAP de niveau de priorité 1 **non intégrée** actuellement dans le réseau d'aires protégées;
Mailles orphelines (8 mailles/3356 soit 0,23 %)



Identifier les zones (mailles) où il y a le plus d'entités NON intégrées dans le réseau

Les mailles étudiées sont celles contenant (suite):

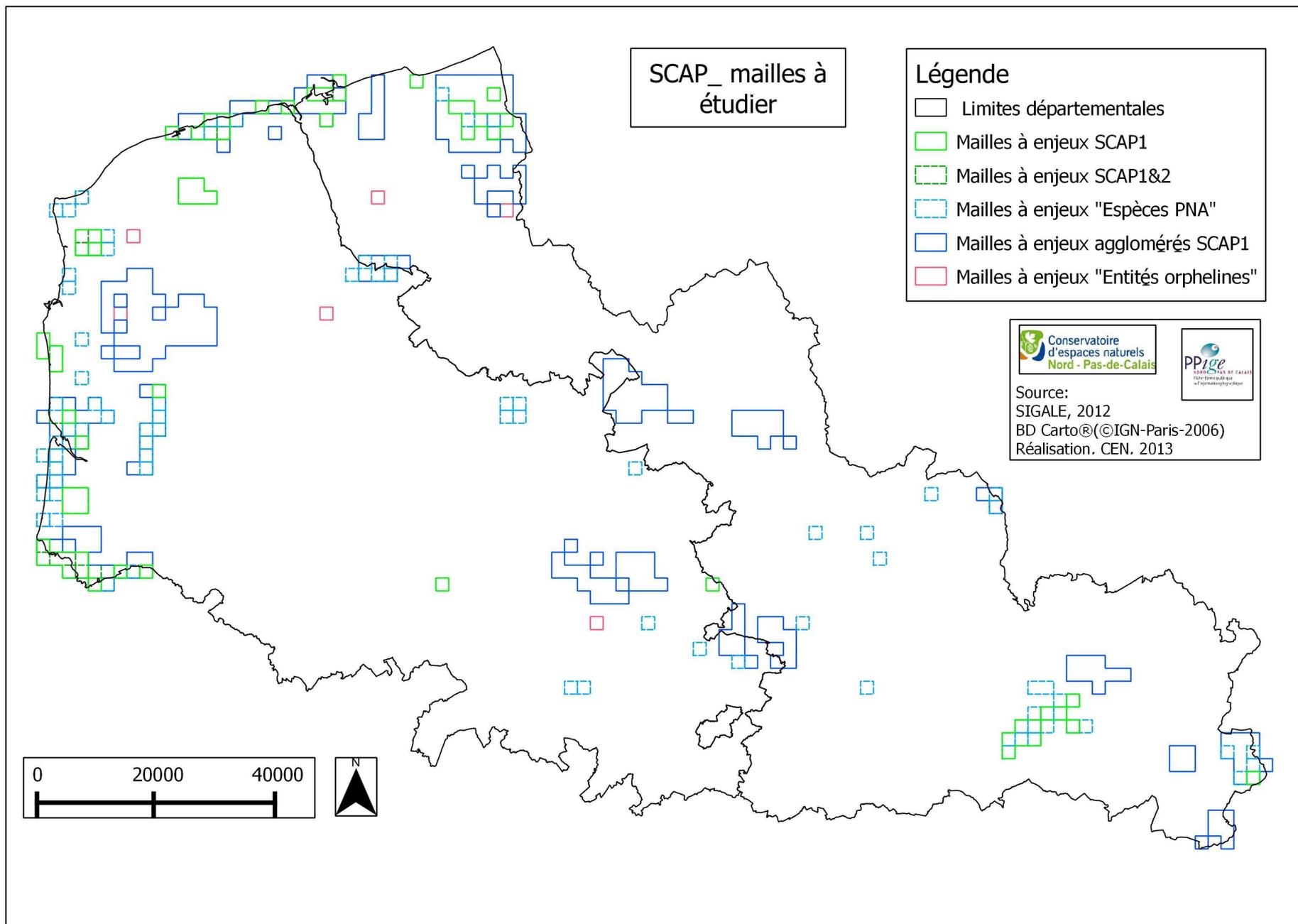
- 1 ou plusieurs espèces faisant l'objet d'un plan national d'action, (89 mailles/3356 soit 2,7%)

Liparis de Loesel,
Rôle des genêts,
Phragmite aquatique,
Agrion de mercure
Pie grièche grise
Butor étoilé

- un faible nombre d'entités SCAP de priorité 1 mais réparties sur une grande surface. Regroupements de plusieurs mailles (appelées « Mailles agglomérées »)

(17 groupements soit 280 mailles/3356 soit 8,3 %)

Résultat : un cadre commun pour mutualiser les efforts de création d'aires protégées



Les outils concernés

Outils concourant à l'objectif 2 %

- Cœur de parc national
- Arrêté de protection de biotope ou de géotope¹³
- Réserve naturelle nationale, régionale et de Corse
- Réserve biologique

Autres outils susceptibles de participer à la préservation du patrimoine naturel

- Désignation, au titre du code de l'urbanisme
- Réserve de chasse et de faune sauvage
- Zone humide d'intérêt environnemental particulier
- Opération foncière des fondations et des entreprises
- Autre outil non spécifiquement visé dans les deux cercles précédents

**2%
du territoire
terrestre
métropolitain
sous
protection forte
d'ici à 2019**

Outils intégrés dans la SCAP en terme de complémentarité

- Aire d'adhésion de parc national
- Réserve nationale de chasse et de faune sauvage
- Site des conservatoires d'espaces naturels
- Site du Conservatoire du littoral
- Site Natura 2000
- Site classé
- Parc naturel régional
- Forêt de protection à but écologique
- Espace naturel sensible

**Cohérence du réseau
des aires protégées**

Bilan

- Toutes les entités des listes du MNHN pour lesquelles les données sont disponibles seraient intégrées dans au moins une aire protégée du réseau.
- Une analyse plus fines des mailles montre que les nouvelles surfaces pertinentes représenteraient environ 2,4 % du territoire
 - elles peuvent s'inscrire dans les stratégies actuelles des gestionnaires.
 - elles nécessitent l'adhésion des acteurs locaux
 - Les protections fortes ne concernent que 0,4 % du territoire
 - Tous les territoires pertinents sont liés à un réservoir de biodiversité du SRCE